

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1650 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Aymane Boughmez

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 05 22 3600 59 Total des frais engagés : 420,30 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

**Dr. Jamila EZZAKI**  
Psychiatre-Psychothérapeute  
Addictologue Psychogériatre  
113, Bd Yacoub El Mansour, 3ème Etage  
N°6 - Casablanca  
Tel. 05 22 25 55 85 GSM: 06 89 31 11 10

Cachet du médecin :

Date de consultation : 07/03/2023

Nom et prénom du malade : Sameya EL Mellakh Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :



## Déclaration de Maladie

M22- N° 004700

152737

**Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019**

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/03/2023	cy		300,00	Dr. Jamila EL MANSOURI Psychiatre-Psychothérapeute Addictologue - Psychogériatre 90 Yacoub El Mansour 3ème Etage N°6 - Casablanca T. 55 85-CCM 06 89 61 10

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	07/03/23	120,30

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

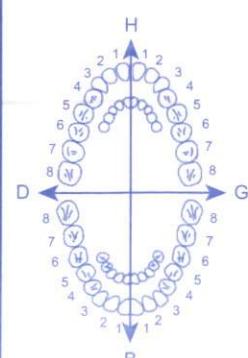
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

PPV  
LOT  
PER

28/20

Psychogeriatric  
Addictologie  
Psychothérapie  
Thérapie cognitivo - comportementale



PPV  
LOT  
PER

28/20

PT  
LOT  
PER

28/20

## Ordonnance

Casablanca le ..... 04/03/2023.

Mme Soumaya EL Mella Kh

$$28.20 \times 3 = 84.60$$

3315

1) Sulpiride 50 mg

1 - 0 - 1

SV

PT 15 j/m

2) O - 0 - 1

PT 15 j/m

3314

2) Alpraz 0.5 mg

1/2 cp si besoin

SV

35.70

Tel de 3 semaines.

Dr. Jamila EZZAKI  
Psychiatre-Psychothérapeute  
Addictologue Psychogériatre  
43, Bd Yacoub El Mansour, 3ème Etage  
Tel: 05 22 25 55 85. GSM: 06 09 51 11 10  
N°6 - Casablanca

PHARMACIE MASSUD C.I.L.

Dr. Sonia Aboumrouane  
N°22, Lofissarie du Stade  
C.I.L - Casa  
Huy Essalam C.I.L - Casa  
Tel: 05 22 39 88 73

113 Boulevard Yacoub El Mansour, 3<sup>ème</sup> étage, N°6 (En face de Carrefour), Casablanca



cabinet.dr.ezzaki@gmail.com



0652 65 00 68



0689 51 11 10

~~LOT~~ 223835 1  
~~EXP~~ 11 2025  
~~PPV~~ 35.70

# ALPRAZ 0.5 mg

## Comprimés sécables

Veuillez lire attentivement  
de cette notice avant de  
prendre ce médicament.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'information à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

### Dans cette notice :

1. QU'EST-CE QUE ALPRAZ, comprimé sécable ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE ALPRAZ, comprimé sécable ?
3. COMMENT PRENDRE ALPRAZ, comprimé sécable ?
4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?
5. COMMENT CONSERVER ALPRAZ, comprimé sécable ?
6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

1. QU'EST-CE QUE ALPRAZ, comprimé sécable ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

### Classe pharmacothérapeutique

#### ANXIOLYTIQUE

Ce médicament appartient à la classe des benzodiazépines.

### Indications thérapeutiques

Ce médicament est préconisé dans le traitement de l'anxiété lorsque celle-ci s'accompagne de troubles gênants, ou en prévention et/ou traitement des manifestations liées à un sevrage alcoolique.



de prendre ce médicament.

### Ne prenez jamais ALPRAZ, comprimé sécable dans les cas suivants :

- allergie connue à cette classe ou à l'un des composants du médicament.
- insuffisance respiratoire grave.
- syndrome d'apnée du sommeil respiratoire pendant le sommeil.
- insuffisance hépatique grave.
- myasthénie (maladie caractérisée par une tendance excessive à la fatigue musculaire).

En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

### Précautions d'emploi et Mises en garde spéciales

Ce traitement médicamenteux ne peut lui seul résoudre les difficultés d'anxiété. Il convient de demander conseil à votre médecin. Il vous indiquera les conduites pouvant aider à la réduction de l'anxiété.

### Mises en garde

Si une perte d'efficacité survient lors de l'utilisation répétée du médicament, n'augmentez pas la dose.

Risque de DEPENDANCE : ce médicament peut entraîner, surtout en cas d'utilisation prolongée, un état de dépendance physique et psychique. Divers facteurs peuvent favoriser la survenue de la dépendance.

- durée du traitement,
- dose,
- antécédents d'autres dépendances médicamenteuses ou non-alcoolique.

La dépendance peut survier plusieurs mois après l'absence de ces facteurs favorisants.

Pour plus d'information, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

Arrêter BRUTALEMENT ce traitement peut provoquer l'apparition d'un état de SEVRAGE. Celui-ci se caractérise par l'apparition, en quelques heures ou quelques jours, de signes tels que une douleur importante, insomnie, douleur de tête, nausées, vertiges, etc.